

2.3.3. Réinstaurer un professeur socialement reconnu

Une institution républicaine ne peut pas être gérée comme une entreprise. Une institution républicaine a besoin de rituel, d'une certaine verticalité. Elle doit posséder son credo, une sorte de spiritualité laïque.

Après les attentats contre Charlie Hebdo et contre Samuel Paty, on ne peut pas enseigner en France en 2020 sans avoir une conscience claire et intime de sa responsabilité. Nous avons bien accueilli le retour de l'Enseignement Moral et Civique prôné par Vincent Peillon. Il n'a malheureusement pas suffi à protéger notre société de la barbarie. Il faut donc nous montrer plus explicite dans notre posture et redonner aux enseignants l'importance qu'ils ont perdue aux yeux de notre société.

Nous revendiquons que la fonction particulière et que les responsabilités immenses du professeur soient clairement affichées socialement, pourquoi pas lors d'une cérémonie de prestation de serment comme pour les policiers, les avocats ou d'autres membres d'institutions républicaines¹.

Une telle prestation nous rapprocherait de la Belgique (serment de Socrate²) qui l'a déjà instaurée depuis plus de dix ans.

En outre, le rapprochement avec les fonctionnaires d'autorité existe déjà. La loi nous protège des atteintes à notre fonction au même titre que les policiers³. Il est nécessaire d'aller au bout de cette logique. Ainsi, la voix de l'enseignant devrait être supérieure à celle d'un parent devant un juge.

Pour le SNE, il est indispensable d'affirmer et de reconnaître tant l'autorité que l'importance du professeur, de ce professionnel membre d'une institution majeure au service de notre Nation.

1 Cette proposition est retenue par le rapport du Sénat du 2 juillet sur la défense des valeurs républicaines à l'école de même que par le Grenelle de l'Éducation.

2 « Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié. »

3 Art 433-5 du code pénal

respect

A close-up photograph of a right hand holding a blue pen, positioned as if it has just finished writing the word "respect" on a white surface. The pen is held between the thumb and index finger, with the middle finger supporting it from below. The hand is positioned on the right side of the page, with the pen tip pointing towards the left, towards the end of the word "respect".

Notre syndicat milite pour que tout acte malveillant envers un enseignant soit non seulement sanctionné rapidement, mais qu'il se voit aussi attribuer la qualité de circonstance aggravante par le juge.

Au quotidien, il est fondamental que les décisions du professeur fassent à nouveau autorité. C'est parce qu'il sera détenteur d'une autorité nouvelle, reconnue par sa hiérarchie, et que la société la validera que le professeur ne sera plus un simple rouage devant répondre à toutes les attentes des parents et de l'institution. Force reste à la loi dit l'adage. A l'école, force doit rester au professeur.

Le SNE souhaite donc un renforcement de l'autorité du conseil des maîtres et l'élargissement de ses prérogatives.

En matière de redoublement, le conseil des maîtres a le dernier mot. Il serait bon de le rappeler aux enseignants et aux IEN. Aujourd'hui, trop d'IEN jouent encore sur leur statut de supérieur pour imposer leurs vues en matière de redoublement alors que leur avis en la matière n'est que consultatif.

De même, la possibilité de procéder à une « relocalisation » d'office d'un élève en cas de gros problèmes devrait appartenir au conseil des maîtres. Le point de chute serait déterminé par l'IEN afin de protéger les équipes.

Les parents qui pèsent aujourd'hui de tout leur poids en toute impunité sur les équipes réfléchiraient peut-être un peu plus avant d'agir.

2.3.4 Réaffirmer la place de l'École : sortir de la logique consumériste du service public

L'honneur de l'école publique c'est d'accueillir tout le monde. La justification de l'école publique tient justement dans ce qu'elle est publique, au sens anglo-saxon, c'est à dire ouverte à tous, garante de l'égalité des chances. En cela, elle est davantage encore qu'un service public, comme le rappelait fort justement Jean-Pierre Chevènement lors de l'audition au Sénat du 12 mars 2015 de la commission sur la transmission des valeurs à l'école. L'école n'est pas qu'un service public, c'est d'abord une institution !

En tant que telle, elle doit remplir plusieurs missions : permettre à tous les élèves qui lui sont confiés d'apprendre des savoirs fondamentaux, de partager une culture et des valeurs communes et de progresser le plus possible selon ses capacités. Les enseignants s'échinent chaque jour à répondre à ces exigences. Ce sont des professionnels sérieux, investis et consciencieux qui se soucient de leurs élèves au quotidien. Les trésors d'imagination qu'ils ont développés pour assurer la continuité pédagogique et le lien avec les familles lors du confinement de l'année scolaire 2019/2020 l'ont démontré. Il est temps de leur accorder toute la confiance qu'ils méritent.

Aujourd'hui, l'entrisme est de mise à l'école. Les parents de nos élèves sont très demandeurs, parfois très revendicatifs, toujours pour le bien de leur enfant, mais aussi désormais sur les modalités d'enseignement, voire sur leurs contenus. Tout est devenu sujet à réclamation ou à caution. On arrive désormais à des comportements violents, à des emportements relayés par les réseaux sociaux qui ont abouti à l'assassinat d'un collègue⁴. Sans aller jusque dans ces extrêmes, un rendez-vous parent-enseignant va désormais bien au-delà de l'examen de la seule situation scolaire des élèves.

⁴ Assassinat de Samel Paty le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste

L'école doit réaffirmer ses prérogatives d'Institution de la République et rendre aux enseignants et aux parents leur juste place. Les enseignants seront alors confortés dans leur rôle et leur importance pour toute notre société. Ainsi légitimés, ils se sentiront plus libres, travailleront plus sereinement et accompagneront plus sûrement et efficacement leurs élèves sur le chemin de la réussite.

A large, stylized version of the 'sne!' logo is centered on the page. The letters 'sne!' are in a bold, dark blue font. The exclamation point is a solid orange circle. Below the letters is a dark blue horizontal line that ends in a sharp, downward-pointing arrowhead on the right side.